

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

MÉLANGES RELIGIEUX.

POLITIQUES, COMMERCIAUX ET LITTÉRAIRES.

Vol. XI.

Montreal, Vendredi, 17 Mars 1848.

No. 54.

LETTRE PASTORALE

DE MGR. L'ÉVÊQUE DE MONTREAL.

SOLLICITANT LA CHARITÉ DE SES DIOCÉSAIENS, EN FAVEUR DES ORPHELINS DES IRLANDAIS ÉMIGRANTS.

IGNACE BOURGET, par la miséricorde de Dieu et la Grâce du Saint-Siège Apostolique, Evêque de Montréal, etc., etc., etc.

Au Clergé Séculier et Régulier, aux Communautés et à tous les Fidèles de Notre Diocèse, Salut et Bénédiction.

La présente Lettre Pastorale est pour vous annoncer, Nos Très Chers Frères, que nous avons à placer deux-vingt-neuf enfants orphelins; et pour faire à ce sujet appel à votre charité. Vous n'avez point oublié que le vingt-quatre Juin dernier, Nous vous donnâmes communication de la Lettre encyclique de Notre Saint Père le Pape, qui nous peignait, sous des couleurs les plus vives, les maux affreux de l'Irlande et nous recommandait avec instance de faire des prières publiques pour des frères si malheureux.

Vous avez répondu, avec un empressement digne de toute éloges, à l'invitation si tendre du Père commun des Fidèles; comme le prouvent les nombreux concours qui ont rempli nos Églises pendant les trois jours de supplications indiqués pour chaque paroisse. Une des intentions du Souverain Pontife, en nous invitant à faire ces prières, était de détourner des divers peuples Chrétiens le fléau qui désolait l'Irlande. Sous ce rapport, nous avons été exaucés, N. T. C. F.; car pendant que la contagion exerçait de si funestes ravages aux portes de notre ville, la santé publique était beaucoup meilleure que de coutume.

A la vérité, nous avons eu à déplorer ensemble les grandes pertes qu'ont faites le Clergé et les Communautés, pendant ce temps d'épidémie. Mais ce qui nous a consolés, c'est que d'abord la mort de ces généreuses victimes de la charité a été très précieuse aux yeux de Dieu; et qu'ensuite le Seigneur s'est contenté d'appesantir sur nous seuls son bras et vous a épargnés. Car telle est Notre disposition, que nous pouvons, quand il s'agit de vos intérêts, dire avec l'Apôtre: «Pour ce qui est de nous, nous donnerons encore très volontiers tout ce que nous avons; et nous nous donnerons encore nous-mêmes pour le salut de vos âmes.» (2. Cor., 12, 15.)

Ici, nous avons à vous témoigner, N. T. C. F., combien Nous avons été sensible aux vœux exprimés que vous avez bien voulu adresser au ciel pour Nos. et pour Notre digne Coadjuteur, lorsqu'il a plu au Seigneur de Nous visiter par la maladie. C'est à vos prières, Nous n'en doutons pas, que Nous devons la santé dont Nous jouissons maintenant. Aussi Nous sentons-nous pressés d'un ardent désir de consacrer à la sanctification de vos âmes tous les moments de cette vie que le Seigneur a daigné Nous prolonger. Car c'est lui-même qui nous avertis, qu'il nous faut faire les œuvres de celui qui Nous a envoyés travailler à votre salut, tant qu'il fait jour. Car la nuit arrive pendant laquelle on ne peut plus travailler. Oh! oui, N. T. C. F., croyez-le, on se trouve les mains bien étalées de mérites, quand on se voit aux portes de l'éternité; et que l'on se croit sur le point de paraître devant le Juste Juge, qui juge les justes mêmes, et trouve des taches justes dans ses Anges; qui nous prévient dans l'Évangile qu'il faudra payer à sa sévère justice jusqu'à la dernière obole; et que rien de soûlé n'entrera dans le royaume des cieux.

Faisons donc le bien, N. T. C. F., pendant que nous en avons le temps. (Gal. 6, 10.) Faisons-le à l'égard de tous, mais principalement à l'égard des dévotionnaires de la foi. C'est l'avis important que nous donne l'Apôtre, et qui nous conviendrait particulièrement dans les circonstances présentes. Car vous n'avez pas oublié ce que Nous vous disions dans Notre lettre Pastorale du vingt-quatre Juin dernier. L'affreuse mortalité qui décimait à cette époque les Émigrants faisait une multitude d'orphelins. Ces pauvres enfants n'ayant plus de pères pour les nourrir, ni de mères pour les aimer et les réchauffer sur leurs seins, la religion nous imposait le devoir sacré de les prendre sous Notre protection spéciale. Orphans utris adjutor. (Ps. 10, 14.) Ils étaient en effet trop malheureux pour ne pas mériter toute Notre compassion. Aussi dès lors Nous les aimions, comme on aime toujours les enfants de sa douleur.

Notre premier mouvement, en faveur de ces innocentes victimes du fléau dévastateur, fut d'élever la voix, pour vous peindre de notre mieux leurs indicibles souffrances; ou plutôt les voix plaintives et gémissantes de plusieurs centaines d'orphelins se firent, par notre organe, entendre à vos cœurs, toujours si sensibles; et vous dirent avec tout l'accent de la douleur: «O. Vous tous qui passez par ces lieux, consacrez par les souffrances de nos pères et de nos mères, et où s'élevèrent tristement leurs tombes, voyez s'il y a une douleur semblable à notre douleur... Faites pour nous, ces pauvres petits orphelins, ce que vous voudriez que d'autres fussent pour vos propres enfants, si comme nous, ils avaient le malheur de vous perdre dans un pays lointain: si comme nous, ils étaient sans parents, et sans amis sur une rivère étrangère; si comme nous, ils étaient exposés à toutes les horreurs de la misère, qui poursuivent partout l'orphelin.»

Nous entrâmes, alors dans vos vues, et Nous fîmes pour ces enfants étrangers ce que vous voudriez que d'autres fussent pour vos propres enfants, si comme nous, ils avaient le malheur de vous perdre dans un pays lointain: si comme nous, ils étaient sans parents, et sans amis sur une rivère étrangère; si comme nous, ils étaient exposés à toutes les horreurs de la misère, qui poursuivent partout l'orphelin. Nous entrâmes, alors dans vos vues, et Nous fîmes pour ces enfants étrangers ce que vous voudriez que d'autres fussent pour vos propres enfants, si comme nous, ils avaient le malheur de vous perdre dans un pays lointain: si comme nous, ils étaient sans parents, et sans amis sur une rivère étrangère; si comme nous, ils étaient exposés à toutes les horreurs de la misère, qui poursuivent partout l'orphelin.

dans de bonnes familles où l'on en prendrait soin comme de ses propres enfants. Car il nous semblait qu'il eût été souverainement imprudent de Notre part d'exposer la santé publique en dispersant ces enfants, presque tous atteints de la contagion, parmi les habitants de ce Diocèse. Dans cette vue, Nous les confiâmes à la charité des bonnes Religieuses qui leur procurent les soins les plus pénibles et les plus répugnants à la nature.

Le Gouvernement de Sa Majesté voulut bien avoir pour agréable un semblable établissement; et malgré les énormes dépenses que lui occasionnait l'émigration, il en fit généreusement la dépense. Ce fut le 11 Juillet dernier que Montréal vit naître cette nouvelle œuvre, et quo nous eûmes la consolation d'aller chercher Nous-même ces tendres enfants aux Abris de la Pointe St. Charles. Nous devons vous le dire ici, N. T. C. F., dans la sincérité de notre âme, qu'un des plus doux moments de Notre vie fut celui, où à la tête de cette nombreuse famille d'orphelins, Nous traversâmes les rues de cette ville, pour les conduire par la main aux hospices qui leur étaient préparés. Le spectacle de ces centaines d'enfants, décharnés par la faim, couverts de haillons et succombant aux attaques de la terrible maladie qui les avait privés de leurs pères, était trop poignant pour que Nous puissions jamais l'oublier.

Depuis qu'il est fondé, l'on y a reçu six cent cinquante orphelins, sur lesquels cent quatre-vingt-huit ont été placés ou réclamés; et trois cent trente-deux sont morts. Il en reste donc encore cent trente. De plus, il s'en trouve aux hôpitaux de la Pointe St. Charles quatre-vingt-dix-neuf autres, qui n'ont pu être placés au dit Asile. Telle est en peu de mots l'histoire de la fondation de l'Asile de St. Jérôme, dont l'objet est de recueillir et de soigner les orphelins irlandais, en attendant qu'on puisse les placer dans des maisons honnêtes et charitables. Il s'élève lentement, au milieu des peines et des souffrances, ce monument de charité; mais il est arrosé de trop de sueurs et de sang, pour n'être pas béni de Dieu et des hommes.

C'est en faveur de ces deux-cent-vingt-neuf orphelins dont Nous venons de vous parler, N. T. C. F., que Nous vous écrivions aujourd'hui, pour vous exhorter à les accueillir dans vos maisons et à les élever comme vos enfants. Pour vous porter plus efficacement à ce devoir de charité, Nous empruntons le langage de St. Paul: et Nous vous disons ce qu'il disait à son bien-aimé disciple Philémon, pour l'engager à recevoir dans sa maison un serviteur fugitif. Nous rendons grâce à Dieu, nous souvenant sans cesse de vous dans nos prières, en appréciant quelle est votre charité et la foi que vous avez dans le Seigneur Jésus, et envers tous les Saints; c'est-à-dire les pauvres qui le représentent sur la terre. Les nombreux établissements que l'on voit s'élever de toutes parts, par vos inépuisables largesses, font éclater aux yeux de tout le monde la libéralité qui naît de votre foi, et font connaître les bonnes œuvres qui se pratiquent parmi vous pour l'amour de Jésus-Christ. Votre charité, N. T. C. F., Nous a donc comblés de joie et de consolation, en voyant que les cœurs des saints ont été tant soulagés par votre compassion. Viscera Sanctorum requieverunt per te, frater. Car Nous devons vous remercier ici en particulier des apôtres que vous Nous avez transmis, pour répondre à l'appel que Nous fîmes à votre charité, dans Notre lettre du vingt-quatre Juin dernier; et tout en vous informant que ces secours ne pouvaient venir plus à propos, à cause des dépenses considérables qu'il Nous a fallu faire pour soulager, autant que possible, d'aussi grandes misères.

Plein de la grande confiance que Nous inspire votre charité passée, Nous Nous adressons aujourd'hui à votre bonté accoutumée, et nous vous prions d'en faire sentir les effets à ces pauvres orphelins qui sont si chers à votre cœur. Nous aurions bien l'autorité de vous le commander au Nom de Jésus-Christ, en faisant valoir ici le précepte de la charité; mais Nous préférons laisser agir les motifs de l'amour, toujours plus puissants sur des cœurs tendres et généreux. Propter caritatem magis obsecro.

« Or, la prière que Nous vous faisons est pour ces enfants que Nous avons engendrés dans les liens » et les douleurs de la terrible épidémie, qui les a privés des seuls soutiens qu'ils eussent au monde. Nous les confions à vos soins charitables; recevez-les comme les objets de notre plus tendre compassion; ut mea viscera suscipe. »

Recevez-les sans non plus considérer que d'abord ils pourraient vous être à charge; car vous savez très bien que la charité, pour être méritoire, doit s'exercer gratuitement, et pour l'amour de Jésus-Christ. Au reste, avec Dieu, il n'y a rien de perdu, et tout est récomposé au centuple dans ce monde, avec promesse de la vie éternelle dans l'autre. Philémon en est ici une preuve frappante, car pour avoir fait grâce à Onesime, pour lequel le grand Apôtre avait déployé toutes les richesses de son éloquence, en faisant parler toutes les entrailles de sa charité, il eût le bonheur d'en faire un compagnon fidèle de St. Paul, un Evêque embrasé de zèle, un glorieux Martyr de Jésus-Christ.

aider à remplir la belle mission que vous a donnée la Divine Providence: ut mea viscera suscipe.

Recevez, Communautés consacrées à l'enseignement, ou à la charité, et adoptez ces pauvres orphelins qui vous tendent leurs petites mains supplantes. Ah! sans doute qu'en jetant dans leurs cœurs, pleins de foi, la bonne semence d'une éducation religieuse et soignée, vous en ferez pour la plupart de dignes épouses de Jésus-Christ, qui travailleront avec vous à faire bénir en tout lieu vos Saints Instituts, en multipliant les œuvres de justice que vous opérez pour la plus grande gloire de Dieu: Ut mea viscera suscipe.

Recevez, pieux et charitables Laïques, et adoptez ces tendres enfants avec cette joie cordiale qui caractérise la vraie charité. Ayez pour eux toute la tendresse que vous aimerez à voir chez ceux qui recevraient vos propres enfants s'ils avaient le malheur de vous perdre, et si, relégués sur une terre étrangère, sans parents et sans amis, ils étaient réduits à une aussi affreuse misère. N'est-ce pas le temps, s'il en fut jamais, d'accomplir ces touchantes paroles du Seigneur: Fuites aux villes, et que vous voudriez qu'on vous fit. Prout vultis ut faciant vobis homines, et vos facite illis similiter. (Luc, 6, 31.)

Animés de ces sentiments, vous accueillerez ces enfants, vous les éleverez avec soin, vous les corrigerez avec bonté, vous les aimez et avec tendresse. Oh! qu'ils vous paraîtront intéressants et aimables, ces enfants, si vous saviez comme ils se sentent vivement le bien qu'on leur fait; comme ils sont reconnaissants pour ceux qui en prennent soin, comme ils rient avec foi le Père des miséricordes pour ceux qui les assistent; comme ils s'embrassent avec de vifs transports de joie, quand ils se rencontrent après s'être crus morts; comme ils se joignent, quand il leur faut se séparer les uns des autres pour ne plus peut-être jamais se revoir; comme ils pleurent, quand on leur rappelle le souvenir de leurs chers parents ou de quelques-unes des personnes charitables qui ont sacrifié leur vie pour les soulager dans leur malheur; comme ils regardent avec attendrissement ceux qui les viennent voir pour les adopter, dans l'espoir d'être assez heureux pour fixer leur choix; comme ils sont fermes et décidés, quand il leur faut rejeter les offres flatteuses de ceux qu'ils connaissent être les ennemis de leur foi; comme elles sont sincères et abondantes les larmes qu'ils versent, quand il est question de dire adieu aux tendres mères, que la Religion leur a préparées dans leur malheur.

Tels sont, N. T. C. F., les enfants si malheureux, mais en même temps si intéressants que Nous vous conjurons de recevoir et de bien traiter, comme étant les plus tendres objets de notre compassion. Ut mea viscera suscipe. Si vous nous considérez comme vous étiez autrefois uni par les liens sacrés qui attachent le Pasteur à ses brebis, recevez-les comme Nous-même. Si ergo habes me socium, suscipe illum sicut me. Si ces pauvres enfants vous entraînent dans quelques dépenses, mettez-les sur votre compte. Si utemur quid necuit tibi aut debet, hoc mihi imputa. Car vous n'ignorez pas que Nous aurions droit d'exiger de vous une part des biens temporels que vous donne le Seigneur; par exemple, travaillant à l'Autel, nous pourrions vivre de l'Autel. Si donc vous Nous êtes redevables à cause du ministère que nous exerçons pour le salut de vos âmes, veuillez bien vous acquitter dans la personne de ces pauvres orphelins: car Nous regarderons comme fait à Nous-même tout ce que vous ferez pour eux. Reddam, ut non dicam tibi, quod et te ipsum mihi debes.

D'ailleurs, N. T. C. F., en vous exhortant à faire cette belle œuvre, notre intention est de vous fournir une occasion précieuse d'attirer sur vos familles les bénédictions abondantes qui se répandent toujours dans les maisons des Orphelins. Et qui pourrait en douter, lorsque J. C. nous assure dans l'Évangile, que tout ce que l'on fait à l'un de ces petits, c'est à lui-même qu'on le fait. Faisons donc tous ensemble cet excellent Acte de charité, pour honorer notre foi en recevant J. C. qui nous dit, en nous présentant ces pauvres enfants: Je suis étranger, et je ne sais où reposer la tête; vous ne me refusez pas une place dans vos maisons. Ce que vous ferez à l'un de ces petits; c'est à moi-même que vous le ferez.

Nous allons imiter le bon exemple que nous a donné, dans le temps même que la contagion répandait partout la terreur, l'Archevêque de Québec, qui l'on a vu un dévouement digne de toute admiration, et un empressement incomparable à recueillir ces pauvres orphelins. Nous allons tous ensemble offrir au Père des miséricordes cet acte de charité pour demander trois faveurs pour l'éternelle promesse à la charité.

La première, que notre peuple conserve avec soin, par sa bonne conduite, l'héritage de ses pères.

La seconde, que d'abondantes bénédictions se répandent sur les Associations charitables et bienveillantes, formées dans le noble but de procurer à ce peuple les moyens de se fixer sur cette terre que lui assigna la Divine Providence, quand elle partagea toutes les contrées de l'Univers, entre les diverses nations du monde; et pour lui apprendre à la cultiver avec intelligence, pour que sa main laborieuse recueille au temple la semence qu'elle aura jetée dans son sein.

La troisième, que tous les enfants du sol trouvent à exercer leurs talents et leur industrie dans le sein de leur patrie, afin de n'être plus dans la triste nécessité d'errer par milliers çà et là, pauvres et méprisés de ceux qui exploitent leurs forces physiques pour faire fortune à leurs dépens. Nous vous dérivons ceci dans la confiance que vous donnez votre soumission; sachant que vous en ferez encore plus que nous ne vous en disons. Que la grâce de Notre Seigneur Jésus-Christ soit avec votre esprit. Amen.

Sera notre présente Lettre Pastorale lue et publiée en Chapitre dans toutes les Communautés Religieuses, et au proné dans toutes les Églises Paroissiales, le premier Dimanche après sa réception. Donné à Montréal, le neuf mars, mil huit cent quarante-huit, sous notre sceau et le contre-sceau de notre Assistant-Secrétaire.

PISE ET FLORENCE.

Pise — Insuffisance des moustiquaires. — Le marché qui se tenait sous une fenêtre. — Le café de l'Usura (hussard). — Les jeux du pont. — Enchantement des rives de l'Arno. — Qu'il en faut rabattre quelque chose. — La Spina. — La place du Dôme. — La tour penchée. — L'intérieur du Dôme. — L'autel d'argent. — Saint-Ranieri. — Accompagnement obligé de la musique d'église. — Des différentes manières du clergé français et du clergé italien. — Les crânes en veste.

Si nous voulons voir en un jour les principales curiosités de Pise, ce qui à toute rigueur peut se faire, passons le bac, qui est une de ces belles barques pisanes dont j'ai parlé. Voici là bas la fortaleza, belle tour carrée qui ferme la ville en aval du fleuve d'une manière fort imposante, surtout quand elle se découpe sur les splendeurs du soleil couchant; cette tour tenait autrefois à des bâtiments ruinés aujourd'hui. Il suffit d'en voir l'extérieur; le dedans fort délabré sert de prison à quelque bandits. Nous suivons le rempart, car Pise est enclose d'entourée de ces mêmes murailles qui soutiennent tant de fiers assauts dans ses guerres avec les républiques voisines. Malheureusement cette ceinture est devenue trop large pour la pauvre cité, qui depuis lors est allée toujours maigrissant.

De vastes jardins potagers combles les vides entre le vieux rempart et les maisons qui se reculent vers le cœur de la ville. Tout-à-coup nous débouchons sur la place du Dôme. Vous pensez être saisi d'admiration, mon cher ami, point du tout, et c'est tout simple; vous vous y attendiez. Il est le même pour Saint Pierre de Rome et pour tous les spectacles étonnants, si l'on vous a dit d'avance qu'ils sont étonnants. Vous avancez donc fort paisiblement, le nez en l'air, sur cette place du Dôme où sont les quatre grands monuments de Pise: le Dôme, le Campanile, le Baptistère et le Campo Santo. M. Valery compare avec raison cet ensemble à de vastes constructions orientales, au moins telles qu'on se les figure d'après les gravures anglaises et les romanciers français.

Ces quatre monuments appartiennent au culte catholique, ou plutôt ce n'est qu'une seule église, avec les dépendances consacrées aux principaux actes de la vie chrétienne. Le Dôme est l'église proprement dite, le sanctuaire; le Campanile est son clocher; on baptise les fidèles dans le Baptistère, on les enterre dans le Campo Santo. Ces édifices sont séparés l'un de l'autre, comme on le voit aussi à Florence et en d'autres lieux de l'Italie. On n'osait point imaginer alors de bâtir par un clocher les proportions savantes d'un temple. Ce fut le génie du Nord, audacieux et heureux dans son ignorance, qui entassa pêle-mêle dans ses constructions exorbitantes, flèches, aiguilles, tours et tourelles, clochers et clochétours. Le campanile de Pise, planté comme une quille derrière le chevet de sa métropole, énorme édifice de marbre enroulé du haut en bas dans ses cercles et poussé jusqu'à une hauteur prodigieuse, uniquement pour porter trois cloches; ce campanile, si l'on en croit la version la plus accréditée, parut fléchir quand on le construisait. Le sol, dit-on, s'était affaissé sous le poids des assises, il demeurait incliné, mais il parut si solide dans son inclinaison qu'on le laissa tel quel. C'est ce phénomène qui l'a fait connaître depuis sous le nom de la Tour penchée; il faut qu'il soit solide en effet. Un tremblement de terre de l'an dernier, le suivant professeur, qui nous a laissé la relation du cataclysme, courut sur la place du Dôme dès les premières oscillations; il vit le Campanile se balancer comme le battant d'une des cloches, car ce jour-là, comme je l'ai dit mieux le poète:

Les marbres chancelaient comme des hommes ivres.

Mais il n'en fut pas autre chose; la tour penchée ne pencha ni plus ni moins. Elle ne suit pas même l'accident singulier de sa voie redressée. On monte librement sur le sommet, quand on est jeune, alerte, désœuvré, d'une bonne poitrine; quand le ciel n'est ni couvert, ni brûlant, ni pluvieux, et qu'il ne fait pas trop de vent, les Anglais en descendent avec liberté en escaladant la rampe en dehors, quand il leur prend fantaisie de se tuer. Ce malheur arriva, dit-on, une fois, avec ce dommage pour le concierge, qu'il en mourut aussi de frayeur. On remarque, au premier étage de la tour, un reste de sculpture fort curieux, en ce qu'il retrace la forme des galères des premiers temps de la navigation européenne. Les érudits spéculent en ont tiré de grandes conjectures pour l'histoire de la marine. L'objet m'a paru une grosse galote à voiles, toute pansue vers la proue, tout aplatie vers la poupe, et qui rappelle fort bien la forme d'un coquillage flottant qu'on nomme argonaute. Le prodige de la nature, en cette occasion comme en tant d'autres, a dû fournir l'analogie aux inventeurs.

Je déclamaï contre les surprises longtemps attendues; je fus surpris en entrant dans le Dôme, parce que je ne m'y attendais pas. Le lecteur français a déjà deviné sans doute, que dôme ne signifie pas simplement, comme chez nous, une coupole, une partie de l'édifice, mais l'église tout entière, la cathédrale, du latin domus, la maison par excellence, la maison de Dieu. J'étais déjà très familiarisé avec les marbres, les velours, les tableaux, les dorures, les richesses de tout genre amoncées dans les petites églises d'Italie. Rien de tout cela dans le dôme de Pise; une forêt de colonnes; une nef profonde, un jour mystérieux, des perspectives imposantes. Voilà le premier coup d'œil; on se croirait dans une cathédrale gothique des plus majestueuses. On s'approche, la magnificence des détails répond à la grandeur de l'ensemble; c'est admirable de loin comme de près. Ces innombrables colonnes qui sourillent dans la nef, toutes différentes et des marbres les plus précieux, furent rapportées par des Pisans de leurs expéditions en Sicile et en Grèce. Parmi les peintures, on distingue deux chefs-d'œuvre d'André del Sarte.

Voici un autel avec tous ses ornements en argent massif que le voix du peuple accense les Français d'avoir fait acheter deux fois à prix d'or par la malheureuse cité, au temps de leur domination. On conte ainsi la chose: Le général commandant les troupes d'occupation, dont les richesses du Dôme avaient d'abord éveillé la convoitise, annonçait tout à coup qu'il se voyait forcé par les malheur des temps de lever une imposition énorme, et qu'il avait jeté les yeux sur cet autel d'argent massif pour satisfaire aux besoins de l'ur-

MELANGES RELIGIEUX

MONTREAL, 17 MARS 1848

APPEL POUR LES ORPHELINS.

Comme on peut le voir par la belle Lettre Pastorale que Mgr. de Montréal vient d'adresser à tout le clergé et aux fidèles de son diocèse et que nous publions sur la première page de cette feuille, S. G. fait au nom de la religion un appel des plus éloquentes en faveur des infortunés orphelins qu'a laissés sur nos bords l'épidémie de 1847. Nous n'essaierons point de faire nous-même un nouvel appel pour supporter la lettre pastorale; nous ne pourrions que répéter ce que S. G. y dit; car elle dit tout ce que pouvaient suggérer d'abord la religion catholique et ensuite le cœur d'un bon père. Pour nous, nous nous contenterons d'appeler l'attention du public sur ce sujet, et y joindrons quelques remarques sous le rapport politique. Nous croyons en effet qu'à part toutes autres considérations, il est, politiquement parlant, du plus grand avantage pour les Canadiens-Français de répondre à l'appel de l'évêque de Montréal, et de s'empresser d'adopter ces malheureux orphelins. Car bien que nos frères, nos alliés naturels, qui nous viennent des rives de l'Irlande, connaissent déjà que les Canadiens n'ont aucun préjugé contre eux; bien qu'ils reconnaissent que le clergé catholique, les communautés religieuses etc., etc., se sont sacrifiés pour les secourir; bien qu'ils reconnaissent aussi que partout les Canadiens leur prêtent leur appui et leur secours; nous croyons qu'il est de la plus grande importance de répondre à l'appel de notre évêque, et voici pourquoi. Tous ces faits que nous venons de citer, ce sont bien, si l'on veut, d'excellentes raisons qui parlent en faveur du peuple de ce pays, et qui répondent aux calomnies de nos adversaires politiques et religieux; néanmoins l'expérience apprend que rien n'est préférable à des raisons actuelles, des raisons que chacun puisse trouver soi-même. Or, qui le nierait? Lorsque l'on verra des centaines de ces petits orphelins irlandais tirés du sein de la misère, arrachés à la mort, être placés au sein de notre population, être regardés comme des enfants du sol et n'être pas traités différemment; y a-t-il, même en Canada, un seul homme qui pourra encore craindre, contre notre population, et la traiter d'impraticable, d'intolérable, etc? Non; ce sera un fait vivant qui parlera aux yeux de tous, et qui fera la bouche aux calomnieux de notre population. Bien plus, ces petits orphelins seront à notre plaisir plus tard, s'il en est besoin, la cause de notre pays, et dire bien haut à nos frères d'Irlande qui débarquent sur nos côtes: "Nous n'avions plus rien au monde; notre père, notre mère n'existaient plus, nous allions périr. Le Canadien nous a tenus la main, il nous a tout donné, il nous a sauvés de la mort, et nous a rendu un père, une mère, une famille, une patrie." Oh! venez tous, nos frères; joignez-vous à ce peuple; car il est bon, il est charitable, il est tolérant et doit être à jamais votre allié, comme vous-mêmes vous devez toujours être son appui inébranlable. Voilà ce que diront tous les jours ces enfants adoptifs, voilà ce que diront tous les peuples qui nous connaîtront; voilà ce que dira plus tard l'histoire elle-même. Et puis, qui sait si un jour le Canada ne doit pas devoir son salut à quelques-uns de ces petits orphelins ou à quelques-uns de leurs descendants? Les secrets de Dieu sont impénétrables, et d'ailleurs, l'on a déjà vu par le monde des faits plus extraordinaires encore. Mais n'allons pas si loin, et contentons-nous de remarquer que la reconnaissance et l'amour devront nécessairement rendre ces enfants adoptifs des champions zélés de nos droits et de nos libertés; ne sera-ce pas déjà, sans parler d'autre chose, une assez belle récompense? Supposons que sur ces deux cents et quelques malheureux orphelins, il ne s'en trouve plus tard que deux ou trois, qui, suivant le si bel exemple que donne en ce moment l'infatigable missionnaire de Sherbrooke, n'hésitent pas à élever la voix, et à demander justice pour notre peuple; nous ne craignons pas de le dire, ce serait-là déjà une considération qui devrait engager les Canadiens à adopter ces orphelins. Enfin souvenons nous que ce sont là autant de Canadiens que nous allons faire, et qu'en adoptant ces malheureux, ce ne seront plus parmi nous d'infortunés étrangers, ce seront réellement des Canadiens par le cœur, par le nom, par la langue, par la religion. N'est-ce pas assez?

L'ÉPISCOPAT IRLANDAIS.

Quelques-uns de nos confrères de la presse protestante ont jeté un cri de victoire en apprenant que le souverain pontife venait d'adresser une lettre à l'épiscopat d'Irlande au sujet des "dénonciations du haut de l'autel." Ils ont prétendu que le Pape le condamnait par cette lettre et que c'était un nouvel appui pour les accusations des journaux protestants. Pour nous, nous croyons, avec tous les journalistes catholiques, que cette lettre, comme on peut le voir en la lisant, n'est émise que dans le but de fournir à l'épiscopat d'Irlande une occasion de se disculper des accusations de ses ennemis. D'ailleurs, lisant la lettre elle-même, nous n'y voyons aucune condamnation, ni même le soupçon que l'épiscopat irlandais se soit rendu coupable de la faute que lui reprochent les protestants. Le souverain pontife, en agissant comme il le fait, montre une grande impartialité et une profonde sagesse; il montre, d'une part, qu'il n'est nullement porté à souffrir des abus même de la part de l'épiscopat, et d'une autre, il montre qu'il ne croit nullement aux accusations prononcées, puisqu'il demande des détails sur tout ce qui peut s'être passé. Nous sommes convaincus que les catholiques, tant d'Irlande que d'ailleurs, ne craignent en aucune façon, les suites de ces investigations. Car ils connaissent combien les évêques d'Irlande se sont toujours montrés attachés à la chaire de Pierre, combien ils ont toujours montré de vertu et de soumission, et que depuis plusieurs années, si l'Irlande n'est pas en révolution, cela est dû seulement et uniquement aux efforts et à l'influence du clergé irlandais. Que nos adversaires religieux cessent donc leurs vaines déclamations, qu'ils attendent le jugement qui devra se rendre plus tard; et en même temps qu'ils soient convaincus que, si ce que nous ne croyons pas) l'épiscopat d'Irlande, se trouvait convaincu des fautes qui lui sont reprochées, il se soumettrait sans murmure, et subirait avec soumission l'arrêt que prononcerait le chef de l'église catholique.

COLONISATION DES TOWNSHIPS.

Comme nous l'annoncions mardi dernier, M. O'Reilly, le zélé missionnaire de Sherbrooke, a fait hier soir un magnifique discours sur l'association pour la colonisation des Townships. Nous n'essaierons pas d'analyser ce beau travail; nous ne ferions pas à qu'en donner une bien faible idée. D'ailleurs M. O'Reilly a bien voulu nous promettre son manuscrit; nous le livrerons à la publicité aussitôt qu'il sera en notre possession. Qu'il nous suffise de dire aujourd'hui que les bruyants et frénétiques applaudissements de l'assemblée ont montré combien les nombreux auditeurs qui

se pressaient dans la salle, apprécient les efforts de l'infatigable missionnaire; combien ils apprécient son zèle et son patriotisme, qui se manifestent si bien en faveur d'une association qui a pour but la colonisation des Townships de l'Est par des Canadiens-Français; nous supposons bien qu'on ne trouvera que juste et raisonnable que nous nous prononcions en faveur de cette noble entreprise. Outre qu'elle est éminemment philanthropique, outre qu'elle est éminemment charitable, c'est une association qui doit recevoir l'appui et le concours de tous les habitants du Canada et des Canadiens-Français en particulier, puisqu'elle tend à l'avantage du pays et de tout le pays. Nous n'hésitons donc pas à l'appuyer et à la recommander autant qu'il est en nous, nous réservant à nous expliquer plus tard, s'il en est besoin.

L'HONORABLE L. J. PAPINEAU.

Nous ne donnons aujourd'hui que la substance bien imparfaite des discours qui furent prononcés en Chambre mardi soir; nous en donnerons tout au long quelques-uns d'entre eux dans une prochaine feuille. Observons néanmoins aujourd'hui que rien n'est plus inconvenant et moins justifiable que la manière dure et peu courtoise avec laquelle les journaux conservateurs de Montréal, le Herald, le Transcript et compagnie traitent l'honorable Louis-Joseph Papineau, à propos des deux discours qu'il a prononcés mardi. Nous disons que rien n'est plus inconvenant et moins justifiable; en voici la raison. Nous croyons que c'est un principe qu'un homme qui est constant dans ses opinions (lorsque ces opinions sont dans l'ordre), a droit au respect et à l'admiration de ses adversaires. Or nous soutenons que c'est le cas pour l'hon. L. J. Papineau. Ce monsieur a été durant 25 à 30 ans le champion de nos droits et de nos libertés. Durant toute cette période, ses principes, ses opinions n'ont pas varié. Vinrent ensuite les malheureuses années de 1837 et 1838 et puis un exil de huit ans. M. Papineau est revenu au pays, il rentre au sein du parlement, et là il dit ouvertement et franchement que ses opinions ne sont pas changées, que ce qu'il a pensé pendant les 25 ou 30 années de sa vie politique, il le pense encore à l'heure qu'il est. Puis il avoue que les conséquences de ses opinions, conséquences qu'il nous donne, il les accepte et est prêt à les rencontrer. Eh bien! Cet homme-là faut-il l'injurier? faut-il l'accabler des épithètes de traître et de rebelle? Non; en conscience, nous ne le croyons pas. Pour notre part, nous avons déjà dit et nous le disons encore; nous sommes bien loin de partager toutes les opinions de M. Papineau, nous en répudions même un grand nombre. Mais est-ce donc là une raison pour nous de lui dire comme le Herald d'hier: "Que maintenant M. Papineau parait devant le pays, sous ses vraies couleurs, c'est-à-dire, d'abord comme un traître à son souverain, traître par son don, mais vindicatif et sans reconnaissance; ensuite comme un homme qui a vendu et livré (betrayed) ses concitoyens?" Pareil langage nous ne l'emploierons jamais envers M. Papineau. Quelque soit notre opinion à son sujet, nous ne nous permettrons jamais de l'injurier, car par ses services passés, par sa constance dans ses principes, et par le respect qu'il a par là droit d'obtenir, tout homme qui ne veut pas imposer ses idées aux autres, doit ici n'éprouver pas de haine pour M. Papineau, mais de l'admiration. Ainsi donc, nous le répétons, nous regrettons fort que nos adversaires politiques se soient permis en cette occasion un langage aussi peu mesuré, aussi peu digne de la presse et de ceux qui la conduisent.

CHAMBRE D'ASSEMBLÉE.

Mardi, 14 mars 1848.

Après plusieurs affaires de routine, l'hon. Sir A. N. MacNab a fait motion qu'il fût nommé un comité de onze membres pour les chemins de fer et les télégraphes, cette motion passa après quelques débats, par une division de 33 contre 31. Après quoi, il s'éleva quelque discussion sur quelques autres sujets de peu d'importance, et puis M. Holmes fait motion que le bill pour l'inspection du beurre soit lu pour la première fois. MM. Chahot et Chauveau s'y opposent et disent que c'est là une mesure qui compromettrait les intérêts de la cité de Québec. Il s'en suit un long débat qui se termine par la division de 55 contre 11, qui sont: MM. Chahot, Chauveau, Davignon, Fortier, Pournier, Fourquin, Gullet, Latierrère, Laurin, Lemieux, et Marquis.—La Chambre entre ensuite en comité sur le bill pour l'inspection de la fleur. M. Holmes propose d'amender ce bill, et de réduire à un denier le taux de l'inspection, et d'assimiler celle-ci à celle des Etats-Unis; adopté. La Chambre reprend alors sa séance, pour s'occuper de la pétition de M. Carroll contre l'élection de M. Hincks; M. Notman propose que ce dernier monsieur soit autorisé à paraître devant le comité sur cette affaire; cette motion est vivement opposée par quelques membres de la gauche et par Ph. M. Boulton. Finalement elle passe par une division de 40 contre 19.—La Chambre, sur motion de M. Drummond, prend alors en considération le discours du trône; M. Drummond fait de plus motion d'accorder des subsides à Sa Majesté M. Papineau se lève et fait un long discours en français. Il trouve qu'il vaudrait mieux savoir auparavant si le ministère a l'intention, oui ou non, de convoquer de nouveau prochainement le parlement. M. Chahot répond (en français) à M. Papineau et se déclare pour la motion. Puis M. Guy se lève et fait une longue sortie pour supporter la motion; il retourne vers le passé et parle de la conduite de M. Papineau en 1836 et 1837. M. Cauchon lui succède et parle en français. Il respectera toujours M. Papineau, quelles que soient ses opinions, car il croit qu'il agit consciencieusement. Il regrette beaucoup qu'un honorable membre se soit permis un retour aussi déplacé que malveillant sur les années passées. M. McDonald de Glengarry se prononce aussi pour la motion, puis l'honorable M. Papineau se lève et fait un long et beau discours en anglais. Il redit à peu près ce qu'il avait déjà dit en français, et ajoute entre autres choses quelques mots dignes et énergiques à l'adresse de M. Guy. Sir Allan MacNab est en faveur de la motion, mais il approuve en grande partie le discours de M. Papineau. Quant à M. Guy il commence de nouveau à parler, et débute par des injures et des personnalités contre M. Papineau, mais le bon sens de la Chambre en fait promptement justice. Les membres crient à l'ordre, et l'orateur lui-même ne peut que bien difficilement rétablir le silence.—La motion passe et la Chambre s'ajourne; il était une heure.

Mercredi, 15 mars 1848.

M. Thompson fait motion de réformer à un comité spécial la pétition du conseil du district de Niagara relative au monument de Brock. Cette motion, après quelques débats, est perdue par la division de 51 contre 9. Ensuite vient l'élection de Bonaventure qui est référée à un comité. Sir A. MacNab demande alors à M. Drummond (qui représente le ministère) quelle est l'intention du ministère, par rapport à la prorogation; M. Drummond répond que les ministres désirent la prorogation; aussitôt que possible. Jeudi, 16 mars 1848. Au moment où nous sommes entré dans la salle, la Cham-

bre ne siègeait pas, quoique les membres fussent présents. On attendait que quatre heures sonnassent pour s'occuper de l'élection contestée d'Oxford. Après beaucoup de préparatifs et de cérémonies il fut nommé, selon la manière suivie en pareille occasion, un comité de 29 membres parmi lesquels il fut choisi un autre comité de 9 membres qui prêtèrent serment, et se retirèrent pour siéger. Leur seule délibération fut pour nommer un président et ils ajournèrent à ce matin à 11 heures. Après quelques affaires de routine, M. Cauchon a proposé d'ajouter deux membres (M.M. McFarlane et Armstrong) au comité sur les chemins de fer. La motion a passé. M. McFarlane a proposé à son tour que deux autres membres (nous n'avons pas les noms) fussent aussi ajoutés. Après un débat un peu vif et quelque peu personnel, la motion a aussi passé. Alors M. Davignon a fait motion d'en ajouter encore quatre autres; ce qui a fortement excité l'indignation des conservateurs, et a donné naissance à une discussion aigre et violente. Néanmoins la motion a aussi été adoptée.

CLOTURE DE LA NEUVAINNE DE ST. FRANÇOIS-XAVIER.

C'est toujours un beau spectacle pour nous que celui qui termine les pieux exercices de la Neuvaine de St. François-Xavier. L'immense concours de fidèles qui remplissent en ce jour joyeux la vaste enceinte de l'église Paroissiale; la pompe toujours nouvelle des augustes cérémonies; le bonheur indécible de ceux qui ont fait leur paix avec Dieu et qui reçoivent par milliers la paix des Anges; les concerts harmonieux qui retentissent dans les voûtes sacrées; l'empressement et l'ardeur incomparable de la multitude affamée de la parole de Dieu, tout cela honore sans doute la Divine Majesté et glorifie son humble serviteur, St. François-Xavier, le héros du christianisme dans le 16ème siècle; et l'apôtre des Indes Orientales.

Tous ont participé à la joie de cette grande solennité, les savans comme les ignorans, les petits comme les grands, car chez nous, tout est en commun, quand il est question de biens spirituels. Le matin de ce jour solennel, Monseigneur de Montréal célébra la messe dans l'église des Récollets où s'étaient réunis les enfans des écoles chrétiennes, nant que cette église en pouvait contenir, afin de recevoir la sainte communion de la main de leur premier Pasteur, pour qui le plus grand bonheur est d'être, comme Jésus-Christ, entouré de petits enfans; de leur témoigner toute sa tendresse paternelle, et de déclarer à tous, à l'exemple du Souverain Pasteur, que pour être sauvé, il faut avoir la piété, l'innocence et la candeur des enfans. Sa Grandeur, officia ensuite puré à la grand'messe Paroissiale et le R. P. Saché termina son cours d'instructions religieuses qui avaient, pendant la Neuvaine, été bien suivies et si bien goûtées par le bon peuple qui reconnaît en lui un des frères de St. François-Xavier.

L'après-midi fut solennisée par un nouvel appel de Mgr. l'évêque de Montréal à la charité des citoyens de cette ville, en faveur des orphelins émigrans irlandais. Pour cela Sa Grandeur fit lire, en sa présence, au nombreux auditoire qui remplissait tous les espaces de l'église Paroissiale, une Lettre Pastorale en date du neuf courant et dont voici la substance: Mgr. rappelle à ses diocésains que le 29 juin dernier il invita tous les fidèles de son diocèse à faire des prières pour l'Irlande, et inonde de quelle manière Dieu a daigné exaucer tant de prières qui se sont faites dans toutes les églises, pour se conformer à l'encyclique de Notre Saint Père le Pape. Il remercie toutes les bonnes âmes qui se sont empressées de prier pour lui et pour son digne Coadjuteur, quand elles ont appris que Dieu les avait visités par la maladie. Il témoigne un nouveau désir de se dévouer d'avantage au salut de leurs âmes en reconnaissance d'un si grand attachement. Il fait voir combien l'on envisage la mort avec frayeur quand on se croit aux portes de l'éternité. Il reconnaît la nécessité de se préparer d'avance par des bonnes œuvres à cette heure terrible qui, une fois qu'on y est arrivé, ne permet plus de rien faire pour son bonheur éternel. Il propose pour cela une œuvre de charité en faveur des orphelins. Il informe ses diocésains, qu'à l'époque de l'épidémie, il n'a pas voulu les inviter à recueillir chez eux ces enfans dans la crainte qu'ils ne répandissent la maladie; que néanmoins pour leur porter secours, il avait ouvert pour eux un asile, sous la protection de St. Jérôme Emilien; que le gouvernement avait bien voulu en faire jusqu'ici les frais; que 650 enfans des deux sexes y avaient été recueillis; que sur ce nombre 188 ont été placés ou réclamés, et 332 sont morts. Il invite toutes les âmes charitables à adopter ceux de ces orphelins qui survivent soit à l'asile de St. Jérôme, soit aux aubes de la Pointe St. Charles, lesquels ont un nombre de 229. M. Fay en faisant la lecture de cette Lettre Pastorale fit ressortir toutes les circonstances qui devaient la faire accueillir avec empressement, et montra que l'on ne pourrait mieux couronner la Neuvaine que par une œuvre de charité si excellente. Cette lettre reçut l'accueil qui fait toujours à son évêque le peuple de cette ville et de ce diocèse, quand il lui propose quelque bonne œuvre à faire. Dès dimanche, on faisait application pour avoir les enfans de St. Jérôme. Lundi, cette maison d'orphelins ne vidait pas. C'était à qui recueillerait les prémices de ce précieux héritage. Chacun fait son choix: le séminaire de St. Sulpice demande douze garçons pour sa part, dans le dessein de faire tous les frais de leur éducation, s'ils répondent à ses soins. Les Frères des écoles chrétiennes réclament six de ces petits infortunés afin de les élever à leur manière et d'en faire des enfans dignes de leur instituteur, le vénérable J. B. de la Salle. La Congrégation veut avoir six filles pour en faire autant; et avec l'intention d'en demander quelques autres à la première occasion. Les Sœurs Grises viennent en avant demandant à prendre de préférence celles des orphelins qui seront les plus à plaindre. Les Sœurs de la Providence auront pour leur part les plus infirmes. Les Religieuses du Bon Pasteur, outre les qu'elles avaient déjà, en prennent six autres. Bon nombre d'excellentes familles ouvrent leurs seins compatissans à ces innocentes victimes des maux qui désolent l'Irlande. D'autres proposent mettre en pension, dans quelques communautés, celles qu'elles adoptent, pour leur donner une éducation qui leur convienne. Il en est un qui pour sa part a poussé la générosité jusqu'à payer la pension de six filles adoptives. L'on se met en société pour faire les frais de leur éducation quand on veut se donner le plaisir comme le mérite d'une si bonne œuvre. Il se passa, dans cette circonstance, des scènes les plus attendrissantes. Lorsqu'il fut question de faire sortir de l'asile ceux des enfans qui étaient assez heureux pour trouver des pères et des mères d'adoption, et se parer le frère de la sœur, l'ami de l'ami, on les vit ces pauvres enfans s'embrasser avec un attachement dont leur malheur peut seul rendre raison, et se presser autour des Sœurs et de leurs gardiens pour leur exprimer le regret, qu'ils avaient de les quitter. Les gémissemens que poussaient ces tendres enfans et les larmes qui coulaient de

Leurs yeux firent gémir et pleurer toutes les dames charitables, qui assistaient à ce déchirant spectacle. Elles purent voir de leurs yeux ce qu'exprime l'évêque dans sa Lettre Pastorale pour faire connaître la bonté de cœur de la plupart de ces enfants. Oh! qu'ils vous paraissent intéressants et aimables ces enfants, si vous savez comme ils sentent vivement le bien qu'on leur fait. Comme ils sont émus quand ils leur faut se séparer les uns des autres, pour ne plus peut-être jamais se revoir... Comme ils regardent avec attendrissement ceux qui les viennent voir pour les adopter... Comme elles sont sincères et abondantes les larmes qu'ils versent, quand il est question de dire adieu aux tendres mères que la religion leur a préparées dans leur malheur..... Les émotions de l'assemblée étaient on ne peut plus vives et touchantes; et telle dame qui n'était allée à l'Asile de St. Jérôme que pour prendre une seule orpheline, ne peut résister à la voix de ses deux frères qui ne voulaient point se séparer d'elle. Elle les prit donc ces trois enfants si aimant et si aimables. Tel est le grand exemple que donne aujourd'hui la ville; le reste du diocèse ne lui fera pas défaut, il faut l'espérer. [Communiqué.]

CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE DES MELANGES RELIGIEUX. Québec, 12 mars 1848.

M. L'ÉDITEUR,

LECTURES EN PUBLIC.—Ces récréations utiles obtiennent à Québec un succès croissant du meilleur augure pour notre société qui y trouve un charme, et pour nos lettres qui y recueillent l'honneur. Notre bonne ville n'est qu'un petit théâtre où les grandes réunions ne sont pas nombreuses; et la monotonie des jours d'hiver tonne rébellement au profit des amusements intellectuels. Les bals même, à cette saison, sont rares dans notre société québécoise, et ce serait à désoler ceux qui aiment à trouver dans les soirées dansantes un sujet à leurs amplifications pour la plus grande moralité du peuple.

Mais il n'est pas à regretter que les bals, et surtout les bals publics, soient moins que jamais en honneur parmi nous; ceux qui accordent leur estime aux penseurs libéraux et à la littérature que ceux-ci mettent à la mode, se rappelleront ces deux vers de Victor Hugo, qui expriment bien ce dont la bonne ville peut aisément se passer sous l'empire de la détresse qui pèse actuellement sur elle: Non, ce n'est pas un bal qu'il faut, en vérité, A ce tas de douleurs qu'on nomme la cité!

LE DOCTEUR PAINCHAUD.—Ce monsieur a eu le mérite, bien grand sans doute, de frayer la voie aux lecteurs de notre ville. Il s'exprime scientifiquement sur les matières qu'il traite, et possède une originalité piquante qui attire la foule à ses dissertations. Par les traits plaisants dont il parseme ses discours et par des effets d'imagination, il sait couvrir le côté aride de la tâche qu'il entreprend, et se le rend agréable. Il est homme spirituel, quelquefois peu méthodique, mais à coup sûr instructif, quoiqu'on lui ait reproché de préférer quelquefois de purs lazzi à la solidité d'une discussion approfondie. Au demeurant, le docteur Painchaud est un dissertateur instruit, facile, ingénieux, attrayant et surtout amateur de l'épigramme.

Pleure, instruire et piquer, voilà sa rhétorique. Parfois la manière de discourir du plaisant docteur, son excentricité, ont éveillé la critique un peu susceptible de ses approbateurs et donné lieu aux censures de son bon ami le Journal de Québec, mais l'incoercible lecteur n'en a pas été déconcerté; bien au contraire, autant de fois que cela arrive, il s'en amuse, et de nouvelles plaisanteries annulent et mettent au néant les jugements de la vaine critique; c'est-à-dire que

A tous leurs beaux discours préférant sa méthode, Il narque la censure et péroré à sa mode.

Il me faut ajouter que notre Institut, qui patronise spécialement les lectures publiques, est pour beaucoup redevable au docteur Painchaud de la faveur dont le public de Québec les honore. En ce moment, M. Painchaud nous entretient de "l'Univers," domaine démesurément vaste, où l'imagination est libre d'errer selon ses caprices.

INSTITUT.—Rien n'est stable ici-bas, et les projets enfantés dans notre bonne ville ont eu cela de particulier, qu'ils ne sont presque jamais nés viables. Je n'ai pas besoin de vous rappeler, pour exemples, cet Institut Valtemare qui, en 1831, enthousiasma la province entière, et dont le plan valut tant d'hommages à son inventeur, alors à Québec, où il comptait le mettre à exécution; ni ces sociétés littéraires qui, pour employer une métaphore convenable, vécutent quelques soirs et moururent un beau matin; non plus cette école de droit, si nécessaire aux élèves d'avocats et de notaires, et qu'en a oublié depuis longtemps avec le jour où il en fut une fois question. Ces réminiscences et toutes autres du même genre seraient inutiles au moment où je vous parle de l'Institut Canadien de Québec; celui-là possède au moins des éléments certains de longévité, et il vivra, tant que persévéreront le zèle et l'énergie des fondateurs et des membres qui le composent. Chez eux, et je le dis avec contentement, il n'y a pas eu, jusqu'à ce jour, à accuser le moindre relâchement de ces deux conditions nécessaires; il ne reste plus à désirer que la persévérance.

Il n'est pas hors de propos de dire ce que sera notre Institut. L'élément religieux, qui est bien notre objet le plus cher, parce qu'il est aussi le plus indispensable, sera en honneur comme il doit l'être dans ce corps; et l'on n'oubliera point que c'est pour nous l'élément catholique. Il n'y a rien de difficile à cela, puisque l'Institut compte parmi ses membres quelques-uns de ces hommes qui sont par état les protecteurs de notre éroyance, et dont la bienveillance naturelle, d'ailleurs, en ferait aussi bien les protecteurs de l'Institut lui-même. Je sais plus sûrement encore qu'un membre de notre clergé prononcera bientôt un discours, et il y aura, comme toujours, profit et plaisir à l'entendre. L'enseignement religieux, ou celui auquel se mêle seulement une idée religieuse, n'a toujours paru préférable à la littérature philosophique du jour; comme elle, il n'est jamais systématique, encore moins nuageux ou mystique, mais il pénètre lorsqu'on ignore, rassure si l'on doute, et console même s'il en est besoin. Voilà mon goût à moi; aussi serai-je extrêmement attentif à nos prochaines lectures; j'espère bien aussi n'être pas le seul...

LES SÉANCES DE L'INSTITUT.—C'est là que l'esprit avide d'instruction trouve l'aliment qu'il lui faut. Après le plaisir de penser, de méditer sur des vérités utiles, en est-il un plus grand que celui d'échanger amicalement ses opinions, de redresser ses propres erreurs, par le jugement d'autrui, de communiquer ce qu'on sait, d'apprendre ce qu'on ne sait pas, d'approfondir ce qu'on ne sait qu'à demi, et d'être utile à ses confrères?—Les études solitaires affaiblissent l'esprit; la discussion l'éveille et le fortifie. Un concitoyen de cette ville, homme de lettres d'une grande réputation, assure qu'il a pu, au sein des réunions littéraires d'une foule de notions utiles que, sans elles, il n'avait pas les moyens d'acquérir ailleurs.

La discussion littéraire est d'un agrément infini lorsque, bien conduite, elle mérite l'application de ces vers déjà connus: On sait y fuir également Le précieux, le pédantisme, L'air empressé du syllogisme, Et l'air fort de l'emportement. C'est là qu'avec grâce on allie Le vrai savoir à l'ajournement, Et la justesse à la saillie.

LA CLASSE OUVRIÈRE.—Dernièrement, le président de notre Institut faisait un appel à cette portion méritante de nos concitoyens, l'invitant à se joindre à cette association. Les lumières, en effet, ne doivent pas être restreintes dans le cercle d'un petit nombre d'hommes, mais il faut les populariser afin d'en étendre le bénéfice à la société entière. Quelques ouvriers ont accepté l'invitation, ils en sentent les avantages, et cet exemple aura ses résultats. Il est juste que tous soient égaux dans la république des lettres, et que l'aristocratie y dépose ses prétentions devant celles du talent et du travail. Le jeune membre de la classe industrielle qui prendra place à l'Institut n'aura pas besoin d'un costume recherché qui le recommande; la chacun doit être le fils de ses œuvres, et nul n'a le droit de placer ses titres à la distinction dans la finesse du tissu qui le couvre. Ailleurs les hommages rendus à l'habit, et qu'ils soient relégués dans les salons où l'élegant peut s'écrier, Ah! mon habit que je vous remercie! C'est vous qui me valez cela.

Voilà (et c'est une fois pour toutes) ce que j'avais à vous écrire de notre Institut. S'il prospère dans la voie qu'il s'est tracée, peut-être aurai-je à vous annoncer plus tard quelques prix mis au concours littéraire.

NÉCROLOGIE.—Le tableau mortuaire du dernier temps présente les décès de plusieurs personnes marquantes.

LE DOCTEUR STANSFELD.—L'élève et l'ami du docteur Fargues; surpris par la mort au début de sa carrière, presque à la veille de recueillir des legs importants de la succession de son protecteur distingué, mort lui-même il y a peu de mois. Il a pourvu, par ses dernières dispositions, aux dettes de la reconnaissance et de l'amitié.

CHARLES E. CASGRAIN.—Compatriote estimable, universellement regretté; la voix publique a prononcé son éloge.

THOMAS CHAPUIS.—Jeune notaire de la Rivière-Ouelle, recommandable par ses qualités morales et ses talents. Sa bienveillance rendait son commerce facile et sa conversation le faisait agréable. Doué d'un esprit observateur, il l'avait enrichi par la méditation et par la connaissance des chefs-d'œuvre de la littérature. Promouvoir le bien public et obliger tout le monde, étaient les deux maximes qu'il mettait habituellement en pratique.

ROLETTE.—Fils du capitaine de ce nom; il rappelle les exploits de ce brave Canadien en 1813, qui lui ont mérité une mention honorable dans notre histoire.

M. l'Éditeur, Je suis persuadé que tous les vrais et sincères amis de l'éducation applaudiront à la critique également judicieuse et modérée que vous avez faite de différents passages de M. E. Parent. Quant à moi, en particulier, je crois que le plus sûr moyen de réaliser les espérances des éteignoirs, de détruire tout ce qu'il y a de fait jusqu'à présent en faveur de l'éducation du pauvre peuple des campagnes et de rendre de nouveaux essais bien plus difficiles et impraticables, serait de rappeler la loi actuelle d'éducation, pour essayer d'un nouveau système basé sur les idées de M. le lecteur. Ce monsieur se trompe grandement, s'il croit protéger les intérêts du pauvre dont il se montre d'ailleurs l'éloquent avocat, en demandant que le nombre des écoles soit restreint, et qu'il n'y ait qu'une ou deux bonnes paroisses plutôt que huit ou dix médiocres. Qu'arriverait-il si son vœu était accompli et qu'on laissât tomber les petites écoles des concessions. Il en résulterait nécessairement que les pauvres, quoique contribuant selon leurs moyens et à proportion beaucoup plus que les riches puisqu'ils donnent de leur nécessaire, tandis que ces derniers ne donnent que de leur superflu, verraient cependant avec douleur leurs enfants privés totalement d'instruction parce qu'ils n'auraient point d'écoles à leur proximité. (Et dans la catégorie des pauvres, il faut comprendre la plupart de nos habitants cultivateurs dont l'état de gêne est si grand depuis les mauvaises récoltes.) L'accès des connaissances les plus indispensables serait donc fermé au plus grand nombre des enfants de nos campagnes, parce qu'il leur serait impossible et à raison de la distance et à raison du manque de vêtement suffisant pour se rendre aux écoles supérieures groupées autour des clochers. Non, ne détruisons pas ce qui existe. Tout en faisant le vœu que, dans la principale localité, nous ayons bientôt des écoles sur un pied respectable, laissons subsister et encourageons même les petites écoles; tâchons de les pourvoir de bons maîtres moins lettrés que vertueux, qui aux connaissances strictement nécessaires joignent le goût de leur profession, une conduite exemplaire et surtout un grand fonds de patience et de douceur. Sous des maîtres doués de ces qualités, les enfants ne perdront pas leur temps. Je viens d'en avoir la conviction dans la visite des écoles de ma paroisse. J'ai vu avec plaisir que tout allait généralement bien et que les maîtres quoique peu rétribués s'acquittaient avec zèle de leur devoir. J'ai été surtout on ne peut plus satisfait de la tenue et des progrès des enfants dans une petite école d'une concession isolée, école tenue par un maître que les commissaires avaient eu de la peine à engager, tant on se définit de sa capacité et auquel on n'avait alloué, pour cette raison, que la somme de vingt louis. Eh! bien, il n'est bien fait valoir le petit talent que le Seigneur lui avait confié que les enfants ont fait sous sa férule des progrès vraiment surprenants et, ce qui est plus rare, il n'a si bien su inspirer le goût de l'étude à ses élèves, qu'ils se font un bonheur et une fête d'aller à l'école. Grâce donc et encouragement pour nos humbles instituteurs et pour nos petites écoles.

UN CURÉ DE CAMPAGNE.

M. PRUDENT BEAUDRY.—Il se signe en ce moment une requête à S. E. pour demander l'élargissement de M. Beaudry. A part le Morning Courier et le Transcript, nous croyons que toute la presse de Montréal est d'accord sur ce point, et demande que S. E. use en ce cas de la prérogative royale.

LE TEMPS.—Depuis mardi le temps continue à être clair et froid. Les chemins sont très beaux et sont favorables pour les habitants des campagnes qui veulent venir en ville.

L'HONORABLE D. DALY.—Le bruit court depuis quelques jours que M. Daly doit être nommé chef de la Douane à Québec en remplacement de M. Jessopp. Si nous ne nous trompons pas, c'est là une place à laquelle les ministres n'ont rien à faire. Néanmoins il serait étrange, pour ne rien dire de plus, qu'un homme, en qui le peuple vient de déclarer qu'il n'a plus de confiance, reçût, pour le récompenser, une belle et bonne place. Nous sommes certains que nos confrères réformistes envisageront la chose comme nous. Bien plus, nous ne voyons pas pourquoi cette place ne serait pas, comme toutes les autres, mise à la disposition du ministre, qui, étant responsable pour le reste, peut aussi bien l'être pour cette situation.

LA ST. PATRICE.—C'est aujourd'hui le jour de la St. Patrice, fête patronale du peuple Irlandais. Il y a eu ce matin à neuf heures grande messe à l'église qui porte le nom de ce saint évêque, et la société de St. Patrice, a paradé dans les rues avec ses bannières et ses étendards. Ça dû être pour les cœurs irlandais un beau et grand jour; mais aussi le jour n'a pas dû être sans mélange de tristesse. Car le pays natal est là tout souffrant, tout gémissant, tout mourant. Espérons, et c'est là notre vœu, que l'an prochain, à pareille époque une nouvelle ère aura commencé pour cet infortuné pays.

NOUVELLE-ÉCOSSE.—Les journaux d'en bas nous apprennent que M. M. Howe et Uniacke, 2 des ministres de la colonie avaient aux polls le premier jour 190 voix de majorité sur leurs antagonistes.

UNE MORT.—Le capitaine James Snake, chef sauvage, et neveu du fameux Tecumseh, est décédé, dernièrement à 72 ans.

MEXIQUE.—Il y a eu quelques engagements peu sérieux entre les Américains et les Guérillas; la victoire est demeurée aux premiers.

ÉTATS-UNIS.—La Gazette de Montréal dit que M. Leblond (1) vient d'être nommé commissaire au Mexique pour clore le traité de paix.

TELEGRAPHE.—Les parts de télégraphe se vendent à Montréal à 15 p. 100 de premium, et sont en demande.

UN COUP DE TÊTE.—On dit, et sans horreur on ne peut le redire, que le général Scott a mis aux arrêts, à leur arrivée à Mexico, les membres de la cour d'enquête, envoyés par le gouvernement de Washington pour examiner sa conduite et celle du général Worth.

ORDINATION.—Le Catholic Observer nous apprend que l'évêque de Philadelphie vient de consacrer M. Thomas J. Curd, qui n'a remis que depuis quelques semaines sa commission de lieutenant dans l'armée Américaine au Mexique. M. Curd s'est trouvé, avec le gén. Taylor sur les principaux champs de bataille au Mexique, et s'est toujours montré brave et fidèle officier; il ne le sera pas moins sur les champs de bataille de l'Église du Seigneur.

NAVIGATION.—Nous voyons par le Herald de Toronto que la navigation entre Toronto et Hamilton est ouverte depuis le 5, et que les steamers naviguaient entre les deux villes. Le même journal ajoute qu'il croit que jamais la navigation n'a été ouverte si tôt.

Le budget de la guerre de 1849 offre une diminution d'un million environ sur celui de 1848. Il s'élève à la somme totale de 320 millions 703,054 fr. L'effectif de l'armée se composera de 333,510 hommes et de 80,051 chevaux, dont 58,726 hommes et que le gouvernement; par ses crédits supplémentaires, augmente l'effectif de l'armée en Algérie selon les besoins du service. Dans les années précédentes, l'armée en Algérie était de près de 100,000 hommes, y compris les troupes indigènes soldées.

Le budget de la marine est porté pour la somme totale de 139 millions 909,608 fr. Il présente une différence en moins, sur celui de 1848, de plus de 2 millions. Cette diminution a été opérée sur les armements et les équipages maritimes. L'effectif des forces navales se trouverait réduit de 13 bâtiments et de 1,959 marins; il se composerait de 202 bâtiments ayant à bord 27,372 marins.

Voici la récapitulation des bâtiments en service à la mer: 6 vaisseaux, 7 frégates, 15 corvettes, 10 bricks, 27 bâtiments légers, 23 transports, 51 bâtiments à vapeur, 28 bâtiments divers pour la station des côtes occidentales d'Afrique; 12 bâtiments restant en commission de rade, et 18 en commission de port.

La réduction de l'effectif portera sur les stations lointaines. L'escadre de la Méditerranée, qui comprend douze bâtiments à voiles et à vapeur, et celles des côtes d'Afrique, ne seraient pas réduites.

UNE CONDITION.—La Banque de Portugal vient de contracté un emprunt de 11 millions 250,000 fr.; à la condition qu'une fraction de cette somme ne serait prêtée au gouvernement portugais.

LA TERRE ÉTRANGÈRE.—Tati, le jeune prince taitien qui était malade au Val-de-Grace, vient de mourir. Depuis quel que jours il éprouvait un peu de mieux; mais, dès lundi, des accidents graves ont commencé à se manifester, et la maladie est bientôt arrivée à son terme fatal. Tati, qui était très-lymphatique originairement, portait aussi le germe de ce que l'on appelle en médecine une dialhèse tuberculeuse, c'est-à-dire un état général de la constitution dans lequel il se produit des tubercules dans un grand nombre d'organes à la fois. Ce germe a trouvé dans notre climat des éléments propres à favoriser son développement, et Tati a péri comme périssent ordinairement les sages du Jardin-des-Plantes. Il ne faudrait pas conclure de ce seul fait contre la possibilité de l'acclimatement des Taitiens en France, car plusieurs autres camarades de Tati se portent parfaitement à Paris.

UNE MORT.—Le clergé de Paris vient de perdre un de ses membres les plus laborieux et les plus respectables dans la personne de M. Jean-Baptiste Marduel, chanoine honoraire de la Métropole.

L'ABBÉ LAMBERT.—Un ancien prêtre qui a joué un certain rôle dans le schisme constitutionnel de 1790, et qui en a rétracté depuis les erreurs, M. l'abbé Amable Lambert, curé de Bessancourt, dans la vallée de Montmorency, vient de mourir dans cette paroisse à l'âge de 86 ans.

DU COURAGE.—Un fait mérite d'être cité par son originalité: la garnison de Montréal, petite ville située à deux lieues de Palerme, s'est rendu prisonnière aux moines Bénédictins qui avaient pris les armes, et dont le couvent est situé dans cette ville.

LES ALGÉRIENS.—Les indigènes appartenant à la tribu d'Abd-el-Kader, qui, au nombre de 123, ont été amenés à Alger par le dernier courrier d'Oran, ont été renfermés au fort de Casbah, et traités, d'après des ordres supérieurs, comme prisonniers de guerre de première classe. Parmi eux, se trouvent deux Espagnols, nés à Cadix.

CAUCASE.—Les dernières nouvelles de la guerre du Caucase sont datées de Tiflis, le 31 décembre. Le 18 décembre, le général Freytag prit d'assaut le hameau de Sabdala-Haïb, de la petite Tiflischuan. Dans cette affaire, un officier supérieur et 18 soldats furent tués, et 8 officiers supérieurs et 143 soldats blessés. Le 24, le colonel Siczow a réduit en cendres, avec des fusées, sur le haut Sunza, le hameau de Twa-Khan-Yurt. Le plus grand nombre des Tchecachenyas qui résistent restent sur la place, et l'on fit 22 prisonniers. Les troupes russes n'ont eu que 8 blessés.

CONSULTE A ROME.—La consulte de Rome poursuit activement le cours de ses travaux. Le 15 janvier, elle s'est occupée de finances, et notamment d'un emprunt contracté par le gouvernement romain avec une maison de Paris.

Le 17, elle a demandé la réorganisation de la garde civique et l'augmentation de l'armée proprement dite. Elle a manifesté, en outre, le désir de voir le commandement des forces militaires du pays confié à deux généraux italiens ayant servi honorablement dans des armées étrangères.

En s'occupant de la réorganisation de l'armée, la consulte s'est conformée à un vœu énergiquement formulé dans une adresse du peuple romain.

DU NOUVEAU.—On vient d'introduire à Ipswich une nouvelle branche d'industrie qui ne peut manquer d'occuper un grand nombre de personnes. On fait de la bonneterie tricotee au moyen de la vapeur. Le travail de ces métiers est d'une régularité admirable et chacun d'eux tricote un bas en trois heures.

Le Daily News, journal quotidien de Londres qui publie une édition du soir sous le titre d'Express a donné, dans son numéro de jeudi, le nombre des timbres qu'il a payés dans le courant de l'année 1847. Ce nombre s'élève à 225,723, soit 13,544 par jour et £17,600 par an.

Nous sommes obligé de différer la publication des lettres de Mgr Hughes, vu l'abondance de matières préparées pour cette feuille.

Nous parlerons mardi d'une suggestion que fait un correspondant de la Minerve à propos de la place de député-adjutant-général du Bas-Canada.

La prochaine maille pour l'Europe sera close à Montréal demain à 9 heures du matin.

Un "spectateur" sera publié mardi.

BULLETIN COMMERCIAL.

La fleur fine se vend 24c à Montréal; la perlasse est à 29c 9d et 30c 3d, la potasse à 26c et 28c 3d.—A New York le fleur s'y vend \$6 50 et \$6 75; le blé y est à \$1 40 et \$1 42; le blé d'Inde se vend \$55.—A Buffalo, la fleur varie de \$5 25 à \$5 75; le blé y est à 1 et \$1 15.

NAISSANCE. En cette ville, à Beaver Hall Terrace, le 10 du courant, la Dame de J. Wilfrid A. R. Masson, écuyer, a mis au monde une fille.

En cette ville, le 14 du courant, la Dame d'Alexandre Maurice Delisle, écuyer, a mis au monde une fille.

A Sandwich, H. C. le 29 ult. par Messire P. Pointe, R. C. C. M. Dugré, du Détroit, a Dlle Emilie Thibodeau, de Sandwich.

MARIAGES. A l'Isle au Calumet, le 7 du courant, par M. St. Aubin, prêtre-missionnaire, M. F. X. Rouleau à demoiselle Virginie Charbonneau, M. Norbert Grégoire à demoiselle Hélène Barron, et M. Octave Tremble, à demoiselle Marie Racaudrie.

DÉCÈS. A Repentigny, le 6, à l'âge peu avancé de 20 ans et 10 mois, D'une Marie-Agathe-Aurèle Thoin, épouse de M. Joseph Desparois dit Champagne, fils.

A Sherbrooke, le 13. Mme. Fletcher, veuve de feu M. J. juge Fletcher, âgée de 91 ans.

JOURNAL.

Le Journal d'Agriculture (Français) paraît une fois au commencement de chaque mois; le prix de souscription n'est que de cinq shillings par année, les frais de poste à part. Ce journal a une grande circulation; il reçoit des souscriptions. C'est un journal où les marchands, les agriculteurs, les hommes de profession, &c. doivent avoir leurs noms et leurs adresses, etc.

Les communications, lettres, etc. doivent être adressées, franchises de port, à M. l'Éditeur.

Montréal, 9 février, 1848.

AVIS.

ON demande un INSTITUTEUR et une INSTITUTRICE pour enseigner le français dans un des arrondissements de la paroisse du SAULT-AU-RÉCOLLET. Un homme marié dont la femme pourrait tenir l'école des filles serait préféré. S'adresser par lettres, franchises de port, aux Commissaires du lieu.

Sault-au-Récollet, 16 décembre 1847.

AVIS.

E. SOUSSIGNE informe respectueusement Messieurs les Curés, M. les Marguilliers et Syndics de Paroisses, qui voudront bien le favoriser qu'il entreprendra toutes espèces de PEINTURES DE D'ÉGLISE, de la couleur de celles de l'Évêché, telles qu'Arabesques, imitations de Fresques, Architecture, Bois, Marbre, etc; s'adresser à J. CASIMIR COURVILLE, rue Panet No. 72 Faubourg Québec, ou par lettres, franchises de port à M. A. F. TRUDEAU, Grand Vicariaire de la Cathédrale.

Montréal, 25 février 1848.—3f.

AVIS.

Les membres du Clergé et Commissaires d'Écoles, qui désireraient se pourvoir d'Instituteurs qualifiés, pourront s'adresser au soussigné par lettres franchises.

J. P. VALADE. Paris.

LIVRES NOUVEAUX.

L'vient d'être publié par les soussignés une nouvelle édition de "LA JOURNÉE DU CHRÉTIEN" contenant les Prières et les Offices des Dimanches et des principales fêtes de l'année, l'Office des Morts, et l'exercice du chemin de la croix.

UNE nouvelle et jolie édition de la NEUVAINÉ EN L'HONNEUR DE ST. FRANÇOIS-XAVIER. Cet ouvrage sera vendu à bien bon marché, savoir, trois piastres et demi par cent.

D. ET J. SADLER, No. 179, rue Notre Dame, Montréal.

ARCHITECTURE.

CHS. BAILLARGE, ARCHITECTE, au vieux Château St. Louis, Haute-Ville, Québec.

LE REPERTOIRE NATIONAL, ou RECUEIL DE LITTÉRATURE CANADIENNE.

Les chefs-d'œuvre sont rares et les écrits sans défaut sont encore à naître. (Le Canadien de 1897.)

PROSPECTUS.

Nous soumettons aujourd'hui, au public Canadien, le projet d'une compilation, qui, suivant l'avis d'un grand nombre d'hommes instruits, devra être très-utile aux jeunes gens studieux, aux écrivains du Canada, et très-intéressante pour les personnes qui aiment la littérature nationale et qui voudront étudier son enfance, ses progrès et son avenir.

Nous voulons donc réunir dans deux volumes les meilleures productions des littérateurs Canadiens, maintenant éparées dans les nombreux journaux franco-canadiens qui ont été publiés depuis un demi-siècle.

Après avoir fait de longues et attentives recherches et consulté des écrivains distingués, nous sommes convaincus, et nous le disons sans crainte d'être démenti plus tard, que la republication d'un bon choix des meilleurs écrits Canadiens fera certainement honneur au pays et à ses écrivains.

La littérature Canadienne, il est vrai, ne se compose encore, pour ainsi dire, que de simples essais, en vers ou en prose, pour la plupart l'œuvre de jeunes gens dont le goût n'était pas encore bien formé, et que les études et la connaissance du monde n'avaient pas encore mûris. Mais au milieu des défauts de composition, et souvent des incorrections de style, le talent étincelle et brille, comme l'électricité à travers de légers nuages.

A part quelques volumes et quelques pamphlets, tous ces essais se trouvent enfeus dans les énormes volumes des journaux périodiques. Jetés sur des feuilles politiques, comme quelques fleurs dans un gouffre, ils ont disparu pour toujours, si une main amie ne les retire de l'oubli pour les faire revivre sous une forme plus légère, plus gracieuse et plus utile.

Nous pensons qu'outre le mérite de retirer de l'oubli comme nous venons de le dire, des écrits d'un grand mérite sous le rapport littéraire et sous le rapport national, le Répertoire aurait aussi l'effet d'engager un bon nombre d'écrivains éminents à reprendre leurs travaux littéraires, et tous les jeunes gens à travailler avec énergie à éclipser leurs devanciers. Car nous le tenons pour certain, ce qui jette le dégoût dans l'âme des écrivains Canadiens c'est de voir le fruit de leurs études et de leurs travaux passer avec les journaux périodiques dans un oubli éternel. Mais lorsqu'il auront l'espoir d'être tirés un jour de ce triste oubli et de trouver place dans le Répertoire NATIONAL, qui pourra être continué d'époque en époque par les amis de leur pays, ils travailleront davantage et mieux.

Quant à nous, si, par nos recherches, nous pouvons ajouter un nouveau fleuron à la couronne nationale, nous serons amplement récompensés de nos veilles et de notre labeur.

NOTRE PLAN.

Le Répertoire NATIONAL formera un recueil des meilleurs écrits publiés en Canada. Le recueil se composera de deux volumes de 384 pages, imprimés sur beau papier et avec de beaux caractères, dont le présent prospectus est un échantillon.

Le recueil sera publié par livraisons. Il en sortira une de 32 pages octavo tous les quinze jours.

Les écrits porteront la date de leur première publication, et seront insérés dans le Répertoire, sans subir aucun changement, afin que le lecteur puisse juger du mérite intrinsèque des auteurs, et comparer les progrès qu'a faits la littérature à différentes époques. Pour bien faire connaître ces différentes époques, il sera nécessaire quelquefois d'insérer des écrits de peu de mérite, mais alors le nombre en sera très-restreint. Lorsque les noms des auteurs seront connus ils seront mis en toutes lettres, à bas de leurs productions.

Chaque volume sera accompagné d'une table alphabétique des matières y contenues.

Le prix sera de QUATRE PIASTRES pour l'ouvrage, ou dix échelins par volume, payables après la publication de la première livraison de chaque volume.

Des listes de souscripteurs seront déposées chez les principaux libraires de Québec et de Montréal, et au cabinet-de-lecture de l'Institut Canadien.

La publication sera commencée aussitôt que deux cent cinquante souscripteurs auront inscrit leurs noms sur les listes. Et le compilateur s'engage à compléter les deux volumes, une fois qu'il en aura commencé la publication. S'adresser, franc de port, au soussigné, chez MM. Lorrain et Gibson, Montréal.

J. HUSTON,

Membre de l'Institut Canadien.

A VENDRE.

LE SOUSSIGNÉ offre en vente, à des CONDITIONS TRÈS MODÉRÉES, les deux emplacements et la terre ci-après désignés, savoir:—

1. UN EMPLACEMENT situé dans le village d'Industrie, paroisse de St. Charles Borromée, de la contenance d'un demi arpent de front sur un arpent de profondeur, dans le centre du village et dans un lieu très rapproché de l'Eglise, bâti de Maison, Boulangerie, Laiterie, très rapproché de l'Eglise, Ecurie et autres Bâtimens; laquelle dite maison est des plus propres pour tenir un Hotel ou Maison de Pension, étant occupée comme telle depuis quelques temps et étant à peu près dans la meilleure situation pour ce genre de commerce.

2. UN EMPLACEMENT situé au même lieu de la contenance d'un demi arpent de front sur un arpent de profondeur, sur la rue St. Pierre, aussi dans un lieu très rapproché de l'Eglise, avec les bâtimens dessus construits, consistant en Maison, Ecurie et autres Bâtimens.

3. UNE TERRE située au même lieu de la contenance d'un arpent et trois perches de front, sur la profondeur qu'il y a à prendre de la rivière de l'Assomption à la ligne seigneuriale, aussi bâtie de Maison Etalée et autres Bâtimens.

Pour les conditions et plus amples informations, s'adresser à ANDRÉ RONALD CHESTER ECR. Avocat, No. 13 rue St. Vincent, ou au Soussigné, au Village d'Industrie.

ETIENNE PARTENAIS.

Montréal, 21 février 1848.—qi.

PORTRAIT DE FEU

M. H. HUDON.

D'APRES UN DESSIN D'UNE RESEMBLANCE PARFAITE EXÉCUTÉ A ROME, D'APRÈS NATURE.

LES SOUSSIGNÉS viennent de recevoir une gravure magnifique en FAC SIMILE du dessin ci-dessus.

L'acquisition du Portrait de ce pieux Prêtre et de ce bon citoyen que vient de perdre le pays, sera pour la plupart de nos compatriotes un doux souvenir de dévouement, de religion et de patriotisme. Prix de chaque copie 2s.

CHAPELEAU & LAMOTHE, Vis-à-vis le Séminaire.

THEO. HAMEL

PEINTRE D'HISTOIRE ET DE PORTRAITS.

A L'HONNEUR d'annoncer aux citoyens de Montréal et au public en général, qu'il a établi son ATELIER dans la maison de M. BOULANGET, Rue Notre-Dame.

Ses ETUDES de PEINTURE seront visibles tous les jours depuis 9 HEURES A. M. jusqu'à 4 HEURES P. M. Montréal, 14 décembre 1847.

LE VÉRITABLE PORTRAIT DE

S. S. PIÉ IX.

PEINT D'APRÈS NATURE, A ROME, EN 1847,

ET GRAYÉ SUR GRAND PAPIER DE CHINE

de 28 pouces de haut sur 22 pouces de large!!

CETTE MAGNIFIQUE GRAVURE, copie fidèle d'un des plus beaux chefs-d'œuvres de l'Ecole Italienne, sera BIENTÔT mise en vente chez les Soussignés.

L'intérêt toujours croissant qui entoure aujourd'hui LE GRAND APÔTRE DE L'ÉGLISE ET DE LA LIBERTÉ S. S. PIÉ IX ne peut qu'inspirer le plus vif désir de posséder le portrait d'UN SI EXCELLENT PONTIFE.

Les grandes dimensions et le mérite artistique de cette gravure, lui méritent sans aucun doute, la première place dans les salons de nos concitoyens.

CHAPELEAU & LAMOTHE.

RUE NOTRE-DAME, VIS-A-VIS LE SÉMINAIRE.

Montréal, 19 novembre 1847.

TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE

DE

CALCUL DIFFÉRENTIEL

ET DE

CALCUL INTÉGRAL

Les amis de l'Éducation qui désirent voir les jeunes Canadiens s'adonner de plus en plus à l'étude des sciences et y faire de grands progrès, sont invités à souscrire à cette ouvrage, qui contiendra environ 100 pages in-8 et une planche de figures. Dans le cas où l'on n'aurait pas de souscripteurs se trouvant suffisant, on ferait suivre l'ouvrage d'un Traité Élémentaire de Géométrie Analytique.

L'ouvrage coûtera entre 3 à 4 chelins. Des listes de souscripteurs sont déposées à la librairie d'Augustin Coté et Cie. près de l'Archevêché, chez MM. Crémazie, libraires, delà Fabrique de Montréal et aux bureaux des Mélanges.

MANUEL

DE

TEMPÉRANCE,

PAR LE R. P. CHINIQUY.

RELIÉ A L'USAGE DES ÉCOLES.

Se vend chez MM. FABRE & CIE.

à MM. CHAPELEAU & LAMOTHE.

à L'ÉVÊCHE.

Librairie

ECCLÉSIASTIQUE.

LE SOUSSIGNÉ ont l'honneur d'annoncer au public et à leur amis qu'ils viennent de transporter leur Atelier, rue Notre-Dame vis-à-vis le Séminaire, où, tel qu'ils l'ont dernièrement annoncé ils ont ouvert une Librairie sous le nom de

LIBRAIRIE ECCLÉSIASTIQUE.

Ils ont constamment en main des Livres de Morale et de Religion, et tout ce qui est nécessaire aux Ecoles Chrétiennes. Ils espèrent que le patronage du public et particulièrement du clergé catholique ne leur fera pas défaut, vu la supériorité de leurs articles et l'excellence des ouvrages qui sortiront de leur échoppe. Enfin ils feront tout en leur pouvoir pour satisfaire ceux qui les patroniseront.

CHAPELEAU & LAMOTHE.

Montréal, 14 sept. 1847.

AVIS AUX INSTITUTEURS

DU DISTRICT DE MONTRÉAL.

L'ASSEMBLÉE TRIMESTRIELLE DE L'ASSOCIATION DES INSTITUTEURS DU DISTRICT aura lieu MARDI 10

LE 7 mars dans la salle de l'INSTITUT CANADIEN, à DIX heures précises du matin. Tous sont requis d'y assister.

CLOCHES D'ÉGLISES.

LE SOUSSIGNÉ, ayant été dans l'habitude de faire venir de PARIS ou de LONDRES des cloches d'Eglise, a l'honneur de prévenir les Messieurs du Clergé, qu'ils se chargeront de faire venir cet article, d'aucuns poids qu'ils pourront désirer.—Pour renseignements, s'adresser chez Messieurs E. & N. HUDON, Rue St. Paul.

LOUIS DE LAGRAVE.

Montréal, 21 janvier 1848.—3m.

LIBRAIRIE CATHOLIQUE

DE J. B. ROLLAND,

24, RUE ST. VINCENT, MONTREAL.

On trouvera constamment à cette adresse toutes espèces de livres et fourniture d'école, ainsi qu'un assortiment de livres de prières: le tout à des

PRIX TRÈS-REDUITS.

Montréal, 21 octobre 1847.

LE Soussigné informe ses pratiques et le public en général, qu'il a de nouveau REDUIT SES PRIX et qu'il vendra les Livres d'Écoles, etc., etc., etc., à aussi bas prix que qui que ce soit. Voir ses prix avant aller d'acheter ailleurs.

J. Bte. ROLLAND.

Montréal, 5 novembre 1847.

P. GENDRON,

IMPRIMEUR,

No. 24, RUE ST. VINCENT, MONTREAL

OFFRE ses plus sincères remerciements à ses amis et au public pour l'encouragement qu'il a reçu, depuis qu'il a ouvert son atelier typographique, et prend la liberté de solliciter de nouveau leur patronage, qu'il s'efforcera de mériter par le soin qu'il apportera à l'exécution des ouvrages qui lui seront confiés.

On exécute à cette adresse, toutes sortes d'impressions telle que: LIVRES, PAMPHLETS, CATALOGUES, BILLET D'ENTERREMENT, CARTES D'ADRESSE, CIRCULAIRES, CHÈQUES, POLICES D'ASSURANCE, TRAITES, CARTES DE VISITES, CONNAISSANCEMENTS, ANNONCES DE DILIGENCES, PROGRAMMES DE SPECTACLES, ETC.

Le tout avec goût et célérité. Tout le matériel de son établissement est neuf, acheté depuis cinq ou six mois seulement.

PRIX TRÈS-REDUITS.

6 novembre 1847.

BANQUE D'ÉPARGNES

DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTRÉAL.

PATRON:

Monsieur l'Evêque, Catholique de Montréal, Bureau des Directeurs,

W. Workman, Président, Francis Hincks, A. Larocque, V. Président, H. Mulholland, John E. Mills, L. H. Holton, Jacob DeWitt, John Tully, Joseph Bourret, Damase Masson, P. Beaubien, Joseph Grenier, L. T. Drummond, Nelson Davis, H. Judah.

AVIS est par les présentes donné que cette Institution paiera CINQ PAR CENT sur tous les Dépôts.—Les Dépôts sont reçus tous les jours de dix à trois heures et de six à huit heures dans les soirées des samedis et lundis (les fêtes exceptées). Les applications pour autres affaires requerrant l'attention du Bureau doivent être envoyées les Jours ou Vendredis, vu que le Bureau des Directeurs se réunit régulièrement tous les samedis. Cependant, si les circonstances l'exigent, on pourrait s'occuper des demandes ou applications qui seraient faites, aucun autre jour dans la semaine; le Président le Vice-Président étant tous les jours présents au Bureau de la Banque.

JOHN COLLINS, Secrétaire et Trésorier.

BANQUE D'ÉPARGNES

EXTRAIT.

Balance due aux déposants, 31 juillet 1847. £49417 8 9

20 Nov.—Montant déposé depuis le 31 juillet jusqu'à ce jour. £47800 7 1

Do. retiré do. 34214 3 8

Augmentation depuis le 31 juillet 13636 3 5

Balance due ce jour aux déposants: £63053 12 2

Par ordre du Bureau, JOHN COLLINS,

Bureau de la Banque d'Épargnes, de la Cité et du District, 46, Grande Rue St. Jacques, 30 novembre 1847.

La Banque sera transférée vers le 20 du courant, dans l'édifice, rue St. François Xavier, occupé actuellement par la Banque du Peuple.

L'Avenir,

JOURNAL PUBLIÉ DANS LES INTÉRÊTS DE LA JEUNESSE.

Paraît tous les samedis à six heures d'une société en commandite de jeunes gens.

L'abonnement est de 10c par an payable d'avance. On s'abonne à Montréal au bureau du Journal No. 24 rue St. Vincent, à Québec chez M. S. Droghda, agent, et aux Trois-Rivières chez M. F. Noury, agent.

ORNEMENTS D'ÉGLISE.

VIS-A-VIS LE SÉMINAIRE DE MONTRÉAL.

CHEZ MM. CHAPELEAU & LAMOTHE

AGENTS DE J. C. ROBILLARD DE NEW-YORK.

EN annonçant à MM. les Curés qu'il a transporté son fonds d'Ornements d'Eglise à l'adresse ci-dessus, le Soussigné vient aussi offrir ses remerciements bien respectueux aux Dames de l'Hôpital-Général, pour le succès si heureux qu'elles ont bien voulu mériter aux articles qui ont été en dépôt jusqu'à ce jour à leur Établissement.

Au bon-vouloir et à l'encouragement de MM. les Curés du Canada le Soussigné s'engage dès aujourd'hui à répondre en leur offrant à dater de ce jour

LE PLUS BEL ASSORTIMENT DE MONTRÉAL.

L'acheteur rencontrera toute la loyauté qui lui est due dans le prix de ces objets, où les progrès de la Dorure et de l'Argenture, surtout en Imitations mettent en défi les plus habiles connaisseurs.

Chaque article sera GARANTI et à couvert de toute fausse représentation de qualité.

Enfin, la marchandise sera TOUJOURS FRAICHE et TOUJOURS A BON MARCHÉ.

L'Assortiment d'aujourd'hui consiste en une grande variété de CHASABLES TOUT FAITES.

AUSSI.

CROIX DE CHASABLES

EN DRAP D'OR avec brochures à RELIEFS en or, argent et couleurs. Damas brochés, tout en or, et aussi en couleurs.

GARNITURES DE CHAPES ET BANDES DE DALMATIQUES EN drap d'or (imitation), à dessins très-riches et saillants.

Damas brochés en or et couleurs. (Assortis de couleurs) brochures riches, naires et de bas prix.

GARNITURES COMPLETES

N. B. Les Croix, les Garnitures de Chapes et les Bandes de Dalmatiques ci-dessus sont toutes appareillées de dessins et offrent par là même une variété de garnitures complètes dont chacune est peu dispendieuse.

ÉTOILES ET VOILES DE BÉNEDICTION.

Les Étoiles sont assorties de couleurs, plusieurs à brochures riches. Les Voiles portent tous de riches emblèmes au centre et aux extrémités

ÉTOFFES AORNEMENTS.

Drap d'or à brochures très-riches en or, argent et couleurs (d'écus nouveaux.)

Noire d'or à reflets riches et brillants. Damas brochés, tout en or, et aussi en couleurs.

Les prix de tous ces objets sont extrêmement réduits, dans le but d'offrir aux MM. du Clergé tous les avantages du bon marché et de la bonne qualité et avec leur bienveillant concours et une vente rapide, de suivre de très-près et toujours à bas prix toute la nouveauté (en ce genre) des fabriques de Paris et de Lyon.

ARGENTERIE D'ÉGLISE.

LE Soussigné attend très-prochainement un assortiment complet d'ostensoirs Ciboirs Encensoirs Burettes etc.

N. B. Le Soussigné ne fait pas colporter d'Ornements d'Eglise dans les campagnes. MM. les Curés qui désireraient faire venir des objets d'importation exprès (et pour leur propre compte), jouiront de tous les avantages possibles dans les prix de chaque article.

On voudra bien faire suivre ces ordres de toutes les explications nécessaires à éviter la moindre erreur, et les adresser à

J. C. ROBILLARD, No. 84, Cedar St. New-Yor

ACADEMIE

POUR LES JEUNES DEMOISELLES.

QUI sera ouverte à ST. JEAN-DORCHESTER, district de Montréal le 15 octobre prochain, par les SŒURS si avantageusement connues de la Congrégation de Montréal.

Cette nouvelle Institution, comme toutes celles qui dirigent les Sœurs de la Congrégation, comprendra dans son plan d'éducation, toutes les branches d'enseignements qui peuvent entrer dans l'éducation des enfants de toutes les classes de la société. Outre la lecture, l'écriture, l'arithmétique et le grammair en langue française et anglaise; les autres branches d'une éducation complète, comme la géographie, l'histoire, la littérature, les ouvrages à l'aiguille de toute espèce, le dessin, la musique, etc. etc. etc. seront enseignés dans ce nouvel établissement, aussitôt qu'il y aura un nombre suffisant d'élèves qui demanderont cette partie de l'enseignement, et qui seront prêtes à le recevoir.

Les jeunes personnes seront admises dans l'Institution sans aucune distinction de croyance religieuse, et elles y jouiront d'une entière liberté de conscience; cependant, à raison du bon ordre nécessaire dans une Institution de ce genre, toutes devront se conformer aux exercices du culte extérieur de la maison.

Les prix de la pension et de l'enseignement seront réduits; et on pourra les connaître en s'adressant à ces Dames à leur maison à St. Jean, le premier, ou après le premier octobre prochain. Les branches d'une éducation libérale et soignée, comme le dessin, la musique, etc., seront payées à part.

Pour l'habillement et le trousseau, on n'exige rien en particulier cependant il serait bon de voir les Sœurs à ce sujet.

On ne prendra aucune pensionnaire pour moins de trois mois; et pour éviter le dérangement dans les classes, il n'y aura point d'autre vacance accordée aux élèves, qu'à la vacance annuelle de quatre semaines, la fin de juillet, ou au commencement d'août.

À la fin de chaque année scolaire, il y aura un examen public, des prix et récompenses seront décernés aux élèves, qui se seront gués par la bonne conduite, l'application et le succès. St. Jean, août, 1847.

CONDITIONS DES MÉLANGES RELIGIEUX.

LES MÉLANGES RELIGIEUX se publient DEUX fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI.

Le prix d'abonnement pour l'année est de QUATRE PIASTRES, payables d'avance, frais de poste à part.

Les MÉLANGES ne reçoivent pas d'abonnement pour moins de SIX mois.

Les abonnés qui veulent discontinuer de souscrire aux Mélanges, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. Toutes lettres, paquets, correspondances, etc. etc. doivent être adressées, francs de ports, à l'Éditeur des Mélanges Religieux à Montréal.

PRIX DES ANNONCES.

Six lignes et au-dessous, 1ère insertion, 20 c. 2. 6. Chaque insertion subséquente, 0 0 7. Dix lignes et au-dessous, 1ère insertion, 0 3 2. Chaque insertion subséquente, 0 0 10. Au-dessus de dix lignes, [1ère insertion] chaque ligne, 0 0 4. Chaque insertion subséquente, par ligne, 0 0 1.

Les Annonces non accompagnées d'ordres sont publiées jusqu'à avis contraire.

Pour les Annonces qui doivent paraître LONGTEMPS, pour des annonces fréquentes, etc., l'on peut traiter de gré à gré.

AGENTS DES MÉLANGES RELIGIEUX.

Montréal, MM. FABRE, & CIE, Libraires, Trois-Rivières, M. GUILLET, Ecr. N. P. Québec, M. DE MARTINEAU, Pire, Vic. Ste. Anne, M. E. PILOTE, Pire, Direct.

Bureau des Mélanges Religieux, troisième étage de la Maison d'École, près de l'Évêché, coin des rues Mignonne et St. Denis.

JOS. RIVET & JOS. CHAPELEAU.

PROPRIÉTAIRES ET IMPRIMEURS.